



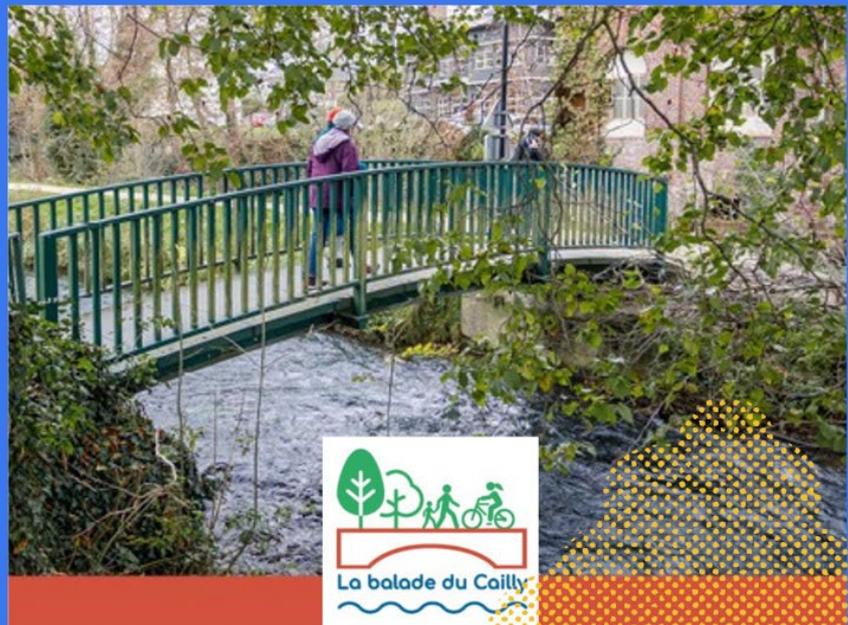
Participation citoyenne Bilan de concertation

Projet « balade du Cailly »

Bilan de la concertation Phase 2
du 29 septembre 2022 au 11 avril 2024 :



**Concertation
publique**



--- SOMMAIRE ---

LE PROJET.....	3
Rappel du contexte de la concertation :.....	3
Rappel des objectifs du projet :.....	3
LA CONCERTATION	4
Cibles :	4
Outils mobilisés :.....	4
Objectifs généraux et opérationnels de la concertation :	4
Les sujets ouverts à la concertation et les invariants	4
L'information au public.....	5
Le site Internet JeParticipe.....	5
Les réseaux sociaux	5
Le magazine de la Métropole « Le Mag' ».....	6
Les modalités de la concertation :.....	7
Questionnaire - Balade du Cailly : vos idées, vos thématiques - Du 29 septembre au 12 octobre 2022	7
Atelier participatif de lancement de la phase de conception.....	8
Atelier sur la charte d'aménagement (techniciens, élus et associations)	9
Atelier participatif : Insertions, intersections, interactions : quelles solutions ?.....	9
Atelier participatif sur la signalétique	10
PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS.....	11

LE PROJET

Rappel du contexte de la concertation :

La « balade du Cailly » est un projet de promenade à pied et à vélo de 14 km entre Malaunay et les bords de Seine à Rouen. Passant par le Houlme, Notre-Dame-de-Bondeville, Maromme, Canteleu et Déville-lès-Rouen, l'aménagement de cet itinéraire a pour objectif de favoriser les déplacements non motorisés (autres que voitures, motos, transports en commun...) au sein de la vallée.

Rappel des objectifs du projet :

Une étude de faisabilité réalisée en 2018-2019 a permis d'une part, l'élaboration d'un diagnostic et d'autre part l'identification des enjeux, la définition des objectifs et d'un tracé prévisionnel.

Ce projet répond à trois enjeux essentiels pour l'avenir :

- La lutte contre le changement climatique : rechercher la diminution des déplacements motorisés, rechercher des aménagements impactant moins l'environnement.
- L'amélioration de la santé humaine : développer la possibilité d'activités physiques adaptées à chacun.
- Le maintien du lien social : avoir des espaces d'apaisement, de rencontres et de loisirs, propices aux échanges, (re)trouver la richesse de l'environnement naturel et bâti de proximité.

Ces enjeux se traduisent à travers différents objectifs :

- préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti de la vallée ;
- réaliser un espace public et un lieu de promenade de proximité de qualité ;
- proposer un parcours alternatif cohérent et sécurisé pour les modes actifs de déplacement.

LA CONCERTATION

Cibles :

- Grand public :
- Citoyens : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- Riverains : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- Acteurs économiques : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- Acteurs associatifs : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- Institutions : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
- Autres : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Outils mobilisés :

- Atelier participatif
- Réunion publique
- Balade urbaine
- Cartographie participative
- Rencontres de proximité
- Questionnaire
- Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Objectifs généraux et opérationnels de la concertation

Afin d'élaborer un projet véritablement adapté aux attentes de la population, la Métropole et les communes de la vallée ont réalisé une première phase de concertation en 2021 pour enrichir collectivement les orientations à retenir en phase programmation pour le projet de « Balade du Cailly ».

Les sujets ouverts à la concertation et les invariants

La seconde phase de la concertation a débuté en 2022. Elle concerne plus spécifiquement la conception du projet : quels revêtements ? Quels équipements ? Quelle signalétique ? Comment traiter les intersections ?

L'information au public

Plusieurs canaux ont été utilisés pour informer le public sur cette concertation.

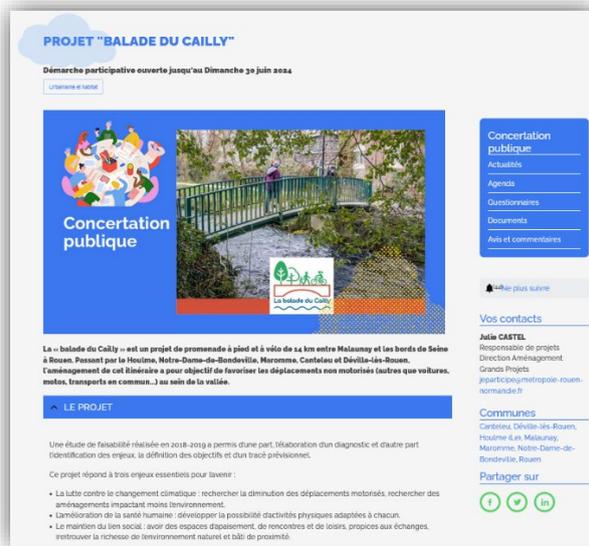
Le site Internet JeParticipe

Depuis 2021, la page de présentation de la démarche de concertation est actualisée sur le site de la participation citoyenne de la Métropole Rouen Normandie.

Sur cette page, les internautes peuvent laisser des commentaires, suivre les actualités du projet, répondre aux questionnaires en ligne et s'inscrire aux ateliers en présentiel.

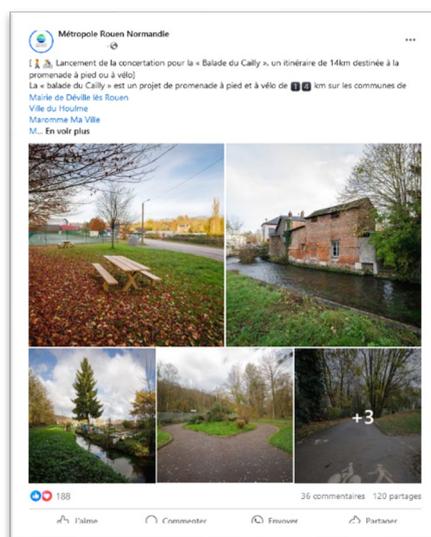
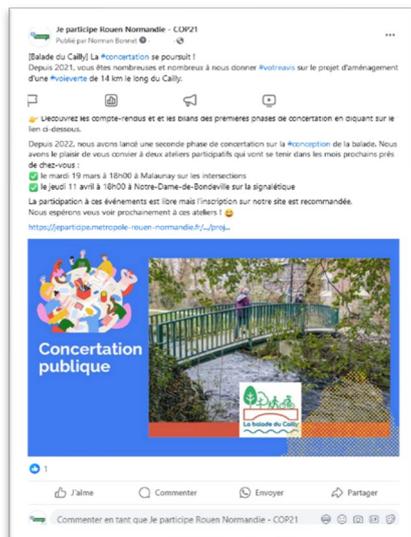
Pendant cette phase de concertation, un questionnaire en ligne a été publié en septembre 2022 ainsi qu'une actualité pour lancer la seconde phase de concertation. Tous les ateliers participatifs et leurs comptes-rendus ont été publiés sur la page

- [Consulter la page démarche sur Jeparicipe](#)



Les réseaux sociaux

Une vingtaine de messages ont été postés sur les réseaux sociaux de la participation citoyenne et de la Métropole (Facebook, x et Instagram) et repris par diverses associations et des communes de la Métropole.



ÇA VOUS INSPIRE ?

Concertation 

En longeant le Cailly



La balade du Cailly continue de tracer son chemin. Les habitants du territoire sont invités à partager leurs attentes et leurs questions lors de deux réunions publiques en mars et en avril.

Petit à petit, la balade du Cailly s'étire le long de la rivière, depuis Malaunay jusqu'aux bords de Seine, en traversant Le Houllme, Notre-Dame-de-Bondeville, Maromme, Déville-lès-Rouen et Canteleu. Au total, pas moins de 14 km d'un tracé, destiné aux piétons et aux vélos, pour une promenade de loisir ou un trajet domicile-travail. De quoi découvrir aussi des richesses environnementales et architecturales, et de petits coins de nature en ville.

Sur les 14 km du parcours, 2 km ont d'ores et déjà été réalisés, en particulier dans le secteur de Maromme. Pour poursuivre le développement de la balade du Cailly, la démarche de Déclaration d'utilité publique sera engagée dès 2024 et de nouveaux secteurs seront aménagés en 2025. Sans jamais perdre de vue les attentes et les questionnements

des habitants, la Métropole et les communes de la vallée du Cailly misent sur la concertation. Entre 2020 et 2021, une première phase a permis d'identifier la reconnexion avec l'environnement naturel comme une priorité. La deuxième phase de concertation continue au printemps 2024. Il sera question des interactions et des partages d'usage avec le milieu urbain. Comment accéder à la balade ? Comment en sortir ? Quels liens avec les autres modes de déplacement et les autres voies de circulation ? Un second atelier au mois d'avril sera consacré à la signalétique pour guider chacun le long du parcours.

Atelier « Insertions/Intersections », mardi 19 mars à 18h à la mairie de Malaunay

Atelier « Signalétique », jeudi 11 avril à 18h à la mairie de Notre-Dame-de-Bondeville

Les modalités de la concertation

Entre septembre 2022 et avril 2024, cinq événements participatifs ont permis de recueillir la parole de 174 personnes

TYPE D'EVENEMENT	TITRE DE L'EVENEMENT	DATES	PARTICIPANTS
Questionnaire	Questionnaire - Balade du Cailly : vos idées, vos thématiques	29/09/22	133
Atelier participatif	Atelier participatif de lancement de la phase de conception	18/10/22	10
Atelier participatif	Atelier sur la charte d'aménagement (élus)	28/02/23	18
Atelier participatif	Insertions, intersections, interactions : quelles solutions ?	19/03/24	9
Atelier participatif	Atelier participatif sur la signalétique	11/04/24	4

Questionnaire - Balade du Cailly : vos idées, vos thématiques - Du 29 septembre au 12 octobre 2022

Nombre de répondants : 133

Afin de lancer cette phase de concertation dédiée à la conception paysagère et technique de la balade, la Métropole a invité les personnes intéressées à répondre à un premier questionnaire "Vos thématiques, vos idées !".

Principaux enseignements :

Le questionnaire "Vos thématiques, vos idées" a été mis en ligne sur le site JeParticipe du 29 septembre au 12 octobre 2022. Il a permis de recueillir les attentes de 135 répondants, dont 56% de femmes avec une majorité d'employés, de cadres et de retraités.

Les communes traversées sont les plus représentées avec, par ordre de grandeur : Notre-Dame-de-Bondeville, Malaunay, Le Houlme, Maromme, Déville-lès-Rouen, Rouen et Canteleu.

Voici les principales réponses :

- la nature et l'eau sont les deux principales thématiques qui semblent importantes de valoriser sur le parcours ;
- les sites naturels et parcs à proximité sont à relier en priorité le long du parcours ; il faut également indiquer les différents services et équipements de mobilité à proximité ainsi que les bâtiments patrimoniaux ;
- en priorité, les répondant souhaitent que la signalétique donne des indications sur la faune et la flore, et en second lieu, le jalonnement et le balisage ;
- sur la couleur des panneaux, les répondants plébiscitent un camaïeu de plusieurs couleurs relatifs au paysage des berges du Cailly ;
- 85% des répondant souhaitent que le revêtement soit composé de matériaux naturels : bois, terre, pierre ;
- dans cette même logique, la végétation doit être composée de plantations endémiques pour améliorer et renforcer la trame verte de la vallée (46% des

- réponses), et on peut noter que 36% des répondants jugent intéressant la plantation de plantes nourricières pour l'homme et la faune ;
- 58% des répondants plébiscitent le principe d'un éclairage très limité en horaires et en intensité dans les tronçons les plus naturels.

Atelier participatif de lancement de la phase de conception

10/18/2022. Nombre de participants : 10

Rappels des objectifs de l'atelier

- Retours sur la phase 1 « Programmation » et le diagnostic
- Lancement de la phase 2 « Conception » de la concertation
- Identification des souhaits citoyens sur les paysages, la signalétique, les fonctionnalités
- Affinage des résultats du questionnaire
- Apport de matière pour la suite de la démarche

Principaux enseignements :

La réunion a eu lieu dans le but de présenter un état des lieux du projet de la balade du Cailly et de lancer la phase de concertation sur la conception du projet. Les participants ont pu échanger avec la maîtrise d'œuvre sur les différents aspects du projet, notamment la signalétique, les revêtements, l'éclairage et les équipements.

I. Présentation du projet

- La balade du Cailly est destinée à l'ensemble des modes actifs : cycliste, piéton, rollers, trottinettes...
- Elle n'est pas dimensionnée pour constituer un itinéraire express vélo.
- Plusieurs hypothèses sont à l'étude pour faciliter les circulations cyclables dans la vallée du Cailly.

II. Signalétique

- Les panneaux doivent être discrets mais lisibles pour tous les publics.
- Ils peuvent trancher avec le paysage dans les couleurs et peuvent être intégrés au paysage.

III. Matériaux au sol

- Les participants ont évoqué la possibilité de proposer une mixité de revêtements en fonction des tronçons.

IV. Plantations

- Les plantations à destination des hommes présentent peu d'intérêt.
- Il vaut mieux valoriser des espèces endémiques, mellifères et favorisant la biodiversité locale.

V. Éclairages

- Les participants ont confirmé les tendances identifiées avec le questionnaire en ligne : peu ou pas d'éclairage la nuit pour ne pas perturber la faune nocturne.
- L'éclairage doit rester dans l'ambiance naturelle de la balade.

VI. Ambiances paysagères

- Les participants ont précisé les ambiances paysagères souhaitées le long de la balade : une nature plutôt maîtrisée / L'eau reste maîtrisée, canalisée, mais dans une ambiance naturelle.

VII. Équipements

- Les participants ont évoqué la possibilité d'installer des jeux pour enfants, des toilettes, des pontons, des expositions temporaires.

VIII. Lieux d'échange

- Les participants ont évoqué la possibilité de créer des lieux d'échange tels que des guinguettes, des zones de rencontre.

Atelier sur la charte d'aménagement (techniciens, élus et associations)

28/02/2023. Nombre de participants : 18

En vue de la rédaction d'une Charte d'aménagement qui vise à apporter de la cohérence à la Balade du Cailly, cette réunion avait pour objectif de valider avec les présents les grands principes à inscrire dans ce document cadre.

L'atelier était ouvert aux associations qui n'ont pas pu être représentées. Il leur a été proposé de réagir par mail et de transmettre leurs contributions.

18 participant·es, représentants de communes et de la Métropole (élus et techniciens), disposaient d'un smartphone pour voter sur les propositions faites par la maîtrise d'œuvre (EGIS / BASE). Chaque question était présentée dans son contexte, ce qui permettait d'ouvrir les discussions et débats préalablement au vote.

Principaux enseignements :

- Revêtement : solution d'un revêtement au maximum roulant sur l'ensemble du parcours.
- Eclairage : pas d'éclairage dans les zones les plus naturelles. Ne pas éclairer entre 0h et 5h en concordance avec ce qui est appliqué sur les autres voiries. Eclairage classique sur les tronçons urbains (qui reprend le mobilier de chaque commune traversée) et détection de présence sur les moins fréquentés (mais doit être soumis à un avis technique de faisabilité)
- Mobilier : gamme spécifique au projet, simple, robuste, et facilement réparable/remplaçable. Mobilier catalogue base de bois et acier

Il a été en outre convenu que la balade soit ouverte aux chiens, sauf dans le secteur de la Roseraie à Notre-Dame-de-Bondeville, où la protection de certaines espèces floristiques est mise en avant.

- Toilettes : Il est convenu de proposer cette option sur les communes qui n'en sont pas dotées, Pourquoi pas des toilettes sèches
- Charte graphique : une préférence sur une charte avec des couleurs nuancées, plutôt qu'une charte unicolore. Les échanges entre les participant·es montrent des exemples réussis dans les deux options proposées. Une signalétique ludique est plébiscitée par les participant·es et sera donc à décliner sur l'ensemble du tracé.
- Signalétique : besoin d'une gamme de signalétique caractéristique au projet (au-delà de la signalétique réglementaire).
- Intersections : concernant les intersections, la quasi-unanimité des participant·es s'accordent sur le besoin d'un revêtement ou d'un marquage spécifique pour signaler et indiquer la continuité du parcours. Priorité à la Balade du Cailly. Néanmoins, en fonction des intersections, cette priorité doit être validée techniquement, et il s'agit donc de regarder cette option au cas par cas.

Atelier participatif : Insertions, intersections, interactions : quelles solutions ?

19/03/2024. Nombre de participants : 9

1. Faire un point sur l'état d'avancement du projet et de la concertation
2. Trouver avec les habitants de quelles manières pourraient être aménagées les intersections

Principaux enseignements :

- Chaque intersection est différente et doit être traitée de façon spécifique.
- Le nombre et la vitesse des voitures est une inquiétude récurrente des participants.
- Le travail de réflexion proposé a été apprécié notamment pour les usagers à la fois automobilistes, piétons ou cyclistes.

- Les intervenants ont des avis différents sur les différents types d'aménagement de sécurité possibles ; divergence de point de vue par exemple sur le plateau surélevé.
- Zone de rencontre peu connue ; risque de non-respect.

Atelier participatif sur la signalétique

11/04/2024. Nombre de participants : 4

1. Faire un point sur l'état d'avancement du projet et de la concertation
2. Trouver avec les habitants de quelle manière pourrait être signalé la Balade et les points d'intérêt à proximité

Principaux enseignements :

- Le besoin de signalétique propre au projet est confirmé par les participants, pour se repérer sur la balade, pour entrer et sortir de la balade
- La cible à privilégier est le piéton
- La prise en compte des personnes en situation de handicap est nécessaire (contraste, typo, picto, relief positif, audio...)

Images des différents ateliers participatifs



PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Le projet de la "balade du Cailly" est un projet de promenade à pied et à vélo de 14 km entre Malaunay et les bords de Seine à Rouen. Il vise à favoriser les déplacements non motorisés et à répondre à trois enjeux essentiels : la lutte contre le changement climatique, l'amélioration de la santé humaine et le maintien du lien social.

La concertation a été menée auprès du grand public, des citoyens, des riverains, des acteurs économiques et associatifs. Elle a débuté en 2021 et a été suivie d'une seconde phase en 2022, axée sur la conception de la balade. Entre septembre 2022 et avril 2024, cinq événements participatifs ont permis de recueillir la parole de 174 personnes.

Les principaux enseignements de la concertation sont les suivants :

- Les participants ont exprimé leur souhait de valoriser la nature et l'eau sur le parcours, ainsi que de relier les sites naturels et parcs à proximité.
- Ils ont également exprimé leur préférence pour une signalétique discrète mais lisible, indiquant la faune et la flore, le jalonnement et le balisage et à destination des piétons en priorité.
- Les participants ont plébiscité d'un côté l'utilisation de matériaux naturels pour les revêtements et de l'autre un revêtement roulant permettant notamment la circulation des vélos.
- Le traitement des intersections devra se faire au cas par cas.
- Ils plébiscitent la végétation endémique ainsi qu'un éclairage limité en horaires et en intensité dans les tronçons les plus naturels.
- Ils ont également évoqué la possibilité d'installer des équipements tels que des jeux pour enfants, des toilettes, des pontons et des expositions temporaires, ainsi que de créer des lieux d'échange tels que des guinguettes et des zones de rencontre.

En conclusion, la concertation a permis de recueillir les attentes et les souhaits des citoyens pour l'aménagement de la balade du Cailly. Les prochaines étapes seront de finaliser les choix de signalétique, de revêtements, d'éclairage et d'équipements en fonction des retours des participants à cette concertation.